[Organisme]
[Coordonnées du siège social]

DREAL
Cité administrative Bât. G
1 rue de la cité administrative
CS 80002
31074 Toulouse Cedex 9

Monsieur le Directeur,

En application de la charte du Système d'information sur la nature et les paysages d'Occitanie validée le 25/02/2019[1] j'ai l'honneur de vous transmettre une demande d'adhésion au nom de *[l'organisme]*, qui intervient principalement sur *[domaine de connaissance] [zone géographique d'action]*.

Par cette adhésion, *[l'organisme]* s'engage à respecter l'article 7 de la charte du SINP de l'Occitanie, notamment à :

- accepter et respecter les valeurs et règles de la charte ;
- fournir au moment de l'adhésion les métadonnées décrivant ses données et l'ensemble de ses données historiques déjà numérisées, géolocalisées et facilement disponibles, dans un délai raisonnable à convenir avec le comité technique, selon les modalités fixées à l'article 6 ;
- accepter que ces données soient diffusées et communiquées
  - au niveau régional dans le cadre des règles de la charte et au niveau national dans le cadre des règles du protocole national SINP,
  - la diffusion en ligne au grand public sera réalisée
    - sans floutage géographique OU après floutage géographique (à la commune, à la maille de 10 km ; à l'échelle de ZNIEFF et d'espaces protégés) [indiquer l'option retenue] ;
    - sans anonymisation du nom des personnes (observateurs, déterminateurs...) OU avec anonymisation du nom des personnes *[indiquer l'option retenue]* ;
- fournir chaque année à une date à convenir avec le comité technique les nouvelles données acquises l'année précédente au format standard établi, avec les règles spécifiques prévues pour les études d'impact et les publications scientifiques telles que décrites dans la charte ;
- décrire les métadonnées associées aux données mises à disposition;
- dans la mesure de ses moyens humains, techniques et financiers, produire et gérer ses données dans le respect des référentiels et des standards définis aux niveaux national et régional diffusés sur le portail Internet du SINP[2] (notamment les référentiels taxinomiques et les formats standards de données) ;
- imposer ces référentiels et standards aux prestataires retenus lorsqu'il n'est pas lui-même producteur de données, et s'assurer qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle suffisants pour reverser les données acquises par ces prestataires au SINP de l'Occitanie ;
- faciliter l'accès à ses données et leur valorisation notamment en veillant à leur numérisation et à leur qualité ;
- faire la promotion du SINP de l'Occitanie notamment en créant un lien de son site Internet vers le portail Internet du SINP de l'Occitanie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Titre, nom, prénom du signataire
Date et signature

[1] *http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/la-charte-r9141.html*
[2] *http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/espace-telechargements-r9139.html*